



---

# PANORAMA DE PRESSE

---

08/02/2019 07h56

CGT

# SOMMAIRE

---

---

## ACTUALITE SOCIALE

(4 articles)

---

---

-  **L'Humanité** **L'happycratie, ou le cauchemar du bonheur au travail** (915 mots) Page 5  
vendredi 8 février 2019 La fin des métiers, la disparition de la frontière entre vies privée et professionnelle, les injonctions tyranniques au bon...
-  **Le Monde.fr** **Gilbert Cette : « Chômage massif mais emplois non pourvus : où est le bug ? »** (763 mots) Page 7  
vendredi 8 février 2019 Chronique « entreprises ». La coexistence de fortes difficultés de recrutement et d'un chômage massif soulève des interrog...
-  **Le Monde** **Pouvoir d'achat : Macron sommé de lâcher du lest** (1527 mots) Page 8  
vendredi 8 février 2019 Et le pouvoir d'achat ? Alors que les pistes de sortie du " grand débat national " se focalisent sur les questions institut...
-  **Les Echos** **Santé au travail : les syndicats insistent pour négocier** (461 mots) Page 10  
vendredi 8 février 2019 C'est assez rare en ce moment pour être souligné. Comme elles l'ont fait sur l'égalité femmes-hommes avec un certain succès, les ci...

---

---

## MOUVEMENTS SOCIAUX

(4 articles)

---

---

-  **L'Humanité** **Virés pour soutien aux gilets jaunes** (602 mots) Page 12  
vendredi 8 février 2019 Le géant de la logistique a débarqué quatre personnes pour faute grave, selon la CGT. En cause : des messages sur les group...
-  **L'Humanité** **À défaut de gilets jaunes, Macron face aux gilets jaunes** (728 mots) Page 13  
vendredi 8 février 2019 Le président de la République a consacré le sixième rendez-vous de sa tournée à la jeunesse. En Saône-et-Loire, ce qui aura...
-  **LA MATINALE DU MONDE** **Grand débat : Macron à la (re)conquête des jeunes** (1191 mots) Page 15  
vendredi 8 février 2019 « Bonjour messieurs dames ! » Plateau à la main, Emmanuel Macron s'engouffre dans la cantine du lycée forestier d'Etang-sur-Arroux ...
-  **Le Parisien** **La ville cède la bourse du travail, la CGT appelle à manifester** (328 mots) Page 18  
vendredi 8 février 2019 Villejuif Par Maxime François Avis de tempête avant le conseil municipal. La c...



---

---

# ATTUALITÀ SOCIALE

---

---



CUISINE

## L'happycratie, ou le cauchemar du bonheur au travail

La fin des métiers, la disparition de la frontière entre vies privée et professionnelle, les injonctions tyranniques au bonheur, telle est l'entreprise rêvée de la start-up nation.

À 7 heures sonnantes, l'autoentrepreneur enfle son slip anti-ondes et sort du dortoir qu'il partage avec trois de ses collaborateurs. Ou plutôt de l'espace de coliving qu'il a réservé le mois précédent sur son smartphone, deux étages au-dessus de son lieu de coworking. Sa vie tient dans sa valise à roulettes et l'ordinateur portable qu'il cale toujours sous son bras, alors qu'il vadrouille au fil des projets, là où on a besoin de ses compétences. Il est encore tôt, mais l'open space est déjà plein. Une collaboratrice lui fait une petite place sur son bureau, alors, il lui envoie un « kiff » via son téléphone pour la remercier de ce geste. Il a le temps d'aligner quelques lignes de code avant que le chief happiness officer vienne proposer une séance de méditation et communion émotionnelle autour de la machine à café. Puis il faudra travailler vite, ne s'accordant qu'une microsieste dans une bulle artificielle d'intimité, réservée de 14 h 15 à 14 h 35, dans le coin de l'open space. Car, le soir, il a une session de mentoring, forme de tutorat grâce auquel il veut développer ses compétences en marketing. Ce n'est pas une qualification, bien sûr, mais une ligne de plus à ajouter à son profil LinkedIn, donc une chance supplémentaire pour que les algorithmes de recherche de talents s'arrêtent sur son nom.

**L'évaluation devient permanente, par la hiérarchie et par ses**

### pairs

Ce monde du travail, ultra-individualisé, où les statuts et les métiers ont disparu, où l'injonction au bien-être est telle qu'on dégage si on ne paraît pas heureux, où la frontière entre vie privée et vie professionnelle n'a même plus lieu d'être, est celui que nous prépare le monde des start-up. L'happycratie, le pouvoir du bonheur en entreprise, était ainsi promu à la Maddy's Keynote, qui invitait à imaginer le travail de 2084, la semaine dernière, au Centquatre-Paris. « Chaque individu dans l'entreprise va devenir un chief happiness officer pour son collègue, expliquait Olivier Derrien, patron de Salesforce France. Car, un collaborateur heureux va être plus motivé, plus fidèle, et il va aider un client à devenir heureux. C'est une boucle vertueuse. »

Et pour optimiser le bonheur, il faut de la reconnaissance. Ce qu'a bien compris Faustine Duriez, créatrice de la start-up Cocoworker, qui propose à l'expérimentation une application mobile nommée « Kiff », mot d'argot signifiant moment de bonheur. On envoie des « kiffs » à ses collègues pour les féliciter de leurs comportements positifs. L'entreprise doit développer son intelligence émotionnelle collective, il faut de la confiance et des retours sur ce qu'on fait pour trouver du sens à son travail, « Feedback is a kiff », explique la jeune femme. Autrement dit, les collègues notent les compétences humaines – les soft skills dans le lan-

gage de la start-up nation – les uns des autres, ces « kiffs » sont affichés en temps réel et peuvent éventuellement être transformés en primes.

Sous prétexte d'apporter de la reconnaissance, l'évaluation devient permanente – par la hiérarchie, mais aussi par ses pairs –, tant sur les résultats du travailleur que sur son comportement et son intégration dans le groupe. « Comment "kiffer" son collègue lorsque l'entreprise est basée sur le culte de la performance et de la concurrence individuelle ? demande Marie-José Kotlicky, secrétaire générale de l'Ugict-CGT. Des start-up ont même inventé le concept de co-compétition ! Ce management à la Wall Street est complètement schizophrène. » La syndicaliste reconnaît que certains diagnostics posés sont justes : trouver du sens à son travail et obtenir la reconnaissance de ses pairs, c'est important. Elle ne partage pas, en revanche, les solutions proposées, véritables outils de dislocation des collectifs de travail. « D'un point de vue syndical, on a fait condamner systématiquement toutes les entreprises qui pratiquaient des évaluations comportementales, car elles sont forcément subjectives. Déjà que les salariés sont assujettis aux objectifs financiers toujours plus durs... »

En toile de fond, c'est toute notre conception du travail que la start-up nation veut changer. « La notion de métier n'existe plus. Demain, un collaborateur devra se définir par son

panier de compétences », résume Bénédicte de Raphélis Soissan, fondatrice de Clustree, qui propose aux entreprises un algorithme inspiré des sites de rencontre, visant à repérer puis à faire se rencontrer compétences des travailleurs et besoins des employeurs. « Il faut faire des compétences la monnaie d'échange du marché du travail de demain, poursuit-elle. C'est la responsabilité du collaborateur, car c'est son employabilité qu'il développe. » Mettre au cœur la compétence plutôt que le métier ou la qualification revient à tirer un trait

sur les grilles salariales, à ne pas reconnaître l'expérience, les diplômes acquis. « C'est une acculturation du métier, cela permet de refuser de reconnaître l'expertise des salariés sur un métier, assure Marie-José Kotlicky. Et renvoyer le salarié à son employabilité revient à lui dire que c'est sa faute s'il perd son emploi, puisqu'il n'a pas su trouver la formation adéquate. » Ce qui, selon la CGT des ingénieurs et cadres, relève de la responsabilité de l'État et de l'employeur.

Cette conception de la start-up peuplée de travailleurs sans statut, vue comme horizon idéal de l'entreprise, doit être très sérieusement questionnée, selon Marie-José Kotlicky : « N'oublions pas que la durée de vie moyenne d'une start-up est de moins d'un an et que les autoentrepreneurs touchent dans leur majorité moins de 900 euros. Est-ce vraiment le modèle économique et social que nous souhaitons ? » ■

*par Pierric Marissal*



## Gilbert Cette : « Chômage massif mais emplois non pourvus : où est le bug ? »

Dans sa chronique, l'économiste estime que pour permettre de résoudre les difficultés de recrutement, il faut réformer la formation professionnelle et rendre certaines professions plus attractives

Chronique « entreprises ». La coexistence de fortes difficultés de recrutement et d'un chômage massif soulève des interrogations sur l'adéquation entre la formation des actifs et les besoins des entreprises. Ce thème faisait l'objet d'une conférence organisée le 18 décembre 2018 par la direction des études et des statistiques (DARES) du ministère du travail. Il ressort des travaux présentés, comme par exemple ceux de Michael Orand (DARES), que cette coexistence traduit en réalité des situations contrastées selon les secteurs, et n'appelle donc ni les mêmes réponses, ni des jugements simplistes sur l'inertie des demandeurs d'emploi ou les exigences démesurées des employeurs.

Les fortes créations d'emplois sur les dernières années se sont traduites dans de nombreux pays européens par l'augmentation depuis 2015 des difficultés de recrutement signalées par les entreprises, jusqu'à des niveaux inédits depuis dix ans. Cela n'est guère étonnant dans des pays à faible taux de chômage, comme l'Allemagne, où le marché du travail est globalement en tension. Elles sont plus surprenantes en France qui pâtit toujours d'un chômage massif. Elles y font craindre l'émergence de freins à la croissance et donc aux créations d'emploi et à la baisse du chômage, qui seraient liées à un mauvais fonctionnement du marché du travail.

### Fortes tensions

La « courbe de Beveridge » du nom de l'économiste et homme politique britannique William Beveridge (1879-1963), théoricien et pionnier de l'Etat-providence fournit une représentation synthétique de la qualité de ce fonctionnement : elle associe le taux de chômage aux offres d'emploi non satisfaites. Cette relation est négative, une baisse du taux de chômage se traduisant logiquement par de plus fortes tensions. Or, comme l'a montré une récente étude (Le marché du travail français est-il en tension ?, de Françoise Drumetz et Rémy Lecat, Bloc-note Eco, Banque de France), on observe un déplacement de cette courbe vers le haut sur les années récentes en France : les tensions sont plus fortes alors que le taux de chômage reste le même, ce qui témoignerait de la dégradation du fonctionnement du marché du travail.

Les fortes difficultés de recrutement traduisent en fait des situations diversifiées selon les métiers. Dans certains secteurs, le vivier de main-d'uvre disponible est réduit. C'est par exemple le cas des ingénieurs en informatique, des techniciens de l'industrie mécanique ou des techniciens de l'énergie. Dans d'autres métiers, le vivier de main-d'uvre disponible est important. C'est par exemple le cas des cuisiniers, des coiffeurs et esthéticiens et des ouvriers non qualifiés du second uvre du bâtiment.

### Attractivité

Dans les premiers types de métiers où l'offre de travail paraît insuffi-

sante, la réponse à apporter est essentiellement celle de la formation. La réforme de la formation professionnelle et le plan d'investissement visant à édifier par des formations adaptées une « société de compétences » semblent être des réponses appropriées, mais leurs effets seront progressifs.

Les seconds types de métiers, souvent moins qualifiés, se caractérisent par des conditions de travail plus difficiles, par exemple des contraintes physiques et une répétitivité des tâches plus élevée qu'ailleurs. Si on les compare à la moyenne, la stabilité de l'emploi y est moindre, avec un recours aux CDD et un taux de rotation plus élevé. Ce sont les tensions sur ces seconds types de métiers qui expliquent le déplacement de la courbe de Beveridge. De telles tensions sont usuelles en période de forte création d'emplois, car elles traduisent une sorte d'inertie dynamique aboutissant à des difficultés d'embauche transitoires mais qui peuvent être fortes. Les réponses à ces difficultés sont variées. Elles peuvent viser à réduire les freins à la mobilité et le recours aux contrats courts, mais aussi s'efforcer de rendre ces emplois plus attractifs et moins instables. C'est dans ce sens qu'il faut aujourd'hui agir.

Gilbert Cette est professeur associé à l'université d'Aix-Marseille, coauteur de Réformer le droit du travail (Odile Jacob, 2015, 176 p.), rapport réalisé pour la Fondation Terra Nova ■





FRANCE

## Pouvoir d'achat : Macron sommé de lâcher du lest

La pression monte autour du chef de l'Etat pour que la réponse à la crise des " gilets jaunes " ne soit pas seulement institutionnelle, mais aussi économique et sociale

Et le pouvoir d'achat ? Alors que les pistes de sortie du " grand débat national " se focalisent sur les questions institutionnelles, l'opposition appelle Emmanuel Macron à présenter de nouveau le chéquier. De droite à gauche, on estime insuffisantes les mesures de redistribution, -annoncées par le chef de l'Etat le 10 décembre et chiffrées à plus de 10 milliards d'euros, pour régler la crise des " gilets jaunes ".

*" Il ne faut pas imaginer sortir de la crise avec plus de proportionnelle ou une réduction du nombre de députés. A l'origine, cette crise est d'abord une crise sur le pouvoir d'achat, donc il faut répondre sur le pouvoir d'achat ",* affirme Christian Jacob au Monde. Le patron des députés Les Républicains (LR) a transmis ce message directement à M. Macron, le 4 février, lors d'une rencontre à l'Élysée.

Même tonalité chez ceux que le président de la République a reçus le lendemain. La réponse doit être " avant tout économique et sociale " et non " uniquement institutionnelle ", a insisté la chef de file des députés socialistes, Valérie Rabault. En faisant une comparaison entre la situation actuelle et Mai 68 : " *Quand le général de Gaulle a voulu résoudre 68, il a fait le Grenelle, c'est-à-dire - une réunion - avec les partenaires sociaux, avec des vraies mesures sur le pouvoir d'achat. " " La priorité de la priorité, ce sont des mesures concrètes de -justice sociale. Le reste, c'est de l'artifice "*, a prévenu à son tour le patron des députés

-communistes, André Chassaigne.

Le grand débat national, lancé par Emmanuel Macron le 15 janvier et qui doit se clôturer le 15 mars, porte sur quatre thèmes (fiscalité, transition écologique, organisation de l'Etat et démocratie et citoyenneté). A l'issue de cette concertation, le chef de l'Etat pourrait opter pour l'organisation d'un référendum à questions multiples, qui pourrait se tenir le jour des élections européennes, le 26 mai. " *On se prépare administrativement à cette éventualité "*, reconnaît un conseiller de l'Élysée. Mais aucune décision sur la date ou les questions posées n'aurait été prise.

Seule certitude : l'institutionnel fera partie de la panoplie de réponses de l'exécutif. " *Une des choses que dit la crise des "gilets jaunes", c'est qu'il y a une insatisfaction de la vie démocratique dans notre pays. La revendication d'un RIC montre qu'il y a une demande pour une démocratie plus délibérative et il faudra y répondre "*, explique-t-on à l'Élysée. Parmi les sujets abordés pourraient notamment figurer la réduction du nombre de parlementaires, la reconnaissance du vote blanc et la limitation du cumul de mandats dans le temps.

Nouvel effort

Une initiative susceptible de répondre aux attentes des " gilets jaunes ", qui réclament plus de démocratie participative. Mais ce mouvement hétéroclite porte également des revendications fortes en matière de justice sociale, avec une demande

constante de revalorisation du pouvoir d'achat. Dans les cahiers de doléances mis à disposition en décembre par 5 000 communes rurales, cette préoccupation est arrivée en tête, devant l'injustice fiscale et la diminution des services publics. Dans un sondage Elabe publié le 15 janvier, le pouvoir d'achat apparaissait encore aux yeux des Français comme le thème devant être abordé en priorité dans le cadre du grand débat. Or, pour l'instant, l'exécutif a peu évoqué ce sujet, se gardant bien de s'engager sur de nouvelles mesures de redistribution.

Au sein de la majorité, des voix s'élèvent pourtant pour réclamer un nouvel effort. Elles viennent en particulier de l'aile gauche du groupe La République en marche (LRM) à l'Assemblée. " *Il est obligatoire de mettre en œuvre des mesures supplémentaires de pouvoir d'achat. On doit revaloriser les travailleurs -pauvres et les retraités. Sinon, cela ne suffira pas et les "gilets jaunes" resteront sur les ronds-points "*, tranche le député macroniste de l'Hérault, Patrick Vignal. A ses yeux, " *la réponse doit être économique et pas institutionnelle "* : " *les gens n'attendent pas une nouvelle constitution mais veulent savoir comment remplir le frigo à la fin du mois "*.

D'autres fidèles de M. Macron sont sur la même ligne. " *La nature de la demande des "gilets jaunes" est aujourd'hui davantage sur le pouvoir d'achat, l'ISF... que sur des sujets institutionnels. Si le président décide d'or-*

ganiser un référendum, il faudra en tenir compte dans les questions ", préconise François Patriat, président du groupe LRM au Sénat. " Nous devons marcher sur deux jambes, avec des mesures institutionnelles et d'autres en faveur du pouvoir d'achat ", abonde le député des Deux-Sèvres, Guillaume Chiche. Pour lutter contre la grande pauvreté, il plaide notamment pour une TVA réduite à zéro sur les produits de première nécessité. Une idée à laquelle le premier ministre, Edouard Philippe, s'est dit ouvert le 30 janvier, sur France Inter. Sans toutefois s'engager sur sa mise en œuvre.

Et pour cause : l'exécutif rechigne, en tout cas pour l'instant, à remettre la main au portefeuille. M. Macron l'a indiqué aux journalistes qu'il a reçus à l'Elysée, le 31 janvier : à ses yeux, les réponses économiques et sociales ont été apportées le 10 décembre. Pas question, dès lors, d'attendre un nouveau train de mesures financières à l'issue du grand débat. Le chef de l'Etat entend maintenir sa stratégie économique, sans creuser davantage les déficits. " Nous avons une trajectoire de dépense publique et il faut s'y tenir ", insiste un proche. Comprendre : il ne faut pas lâcher plus que les 10 milliards. M. Macron l'avait lui-même laissé entendre lorsqu'il avait reçu les parlementaires de

la majorité à l'Elysée, le 11 décembre, au lendemain de l'annonce de son plan. " On a payé pour avoir le droit de continuer à réformer ", leur avait-il alors déclaré.

Plutôt que de procéder à de nouvelles annonces, l'exécutif mise sur les mesures déjà présentées début décembre par le chef de l'Etat pour dopper le pouvoir d'achat. En particulier la prime d'activité, dont le montant a été augmenté et l'accès élargi, qui a été versée le 5 février à près de 3,5 millions de foyers, dont 700 000 nouveaux. " Nous espérons que les effets de cette mesure en matière de redistribution de pouvoir d'achat vont aller en s'accroissant ", a déclaré Edouard Philippe le même jour, à l'Assemblée. Autre espoir : que les réformes à long terme – comme la défiscalisation des heures supplémentaires – produisent leurs effets dans les mois à venir. " Le président a déjà répondu sur le pouvoir d'achat de manière cohérente, avec un plan visant à mieux rémunérer le travail ", souligne un de ses conseillers.

Aucune piste exclue

Pour autant, l'Elysée assure qu'Emmanuel Macron n'exclut aucune piste. " Si le débat réclame beaucoup de mesures économiques ou sociales, il faudra en tenir compte ", reconnaît-on. Mais les réponses pourraient être systémiques plutôt que monétaires,

afin de tenir compte des contraintes budgétaires. " Il y a encore de quoi faire des réformes économiques et sociales en France, il y a matière à discussion sur la fiscalité, sur les retraites... ", estime l'entourage du chef de l'Etat.

A cet effet, Emmanuel Macron a demandé à chacun de ses ministres de réfléchir aux mesures qui pourraient être proposées à l'issue du grand débat. Celles-ci devraient être annoncées mi-avril, une fois la synthèse de la consultation établie par le comité des garants. En attendant, Matignon temporise. " Ce n'est pas le moment des réponses du gouvernement. Chaque chose en son temps. La seule chose qui compte aujourd'hui, c'est que les Français se saisissent du débat. La fusée est en l'air, on verra bien l'atterrissage ", élude l'entourage d'Edouard Philippe, précisant que " ce sera au président de la République et au premier ministre, ultérieurement, de se concerter et d'étudier les réponses à apporter ". Comme s'il était devenu urgent d'attendre, avant de rouvrir la question sensible du pouvoir d'achat.

**Alexandre Lemarié et Cédric Pietralunga ■**

par Alexandre Lemarié Et Cédric Pietralunga





## Santé au travail : les syndicats insistent pour négocier

Les cinq confédérations représentatives ont publié un communiqué commun pour obtenir une remise à plat du système actuel et peser sur son contenu.

C'est assez rare en ce moment pour être souligné. Comme elles l'ont fait sur l'égalité femmes-hommes avec un certain succès, les cinq confédérations syndicales représentatives ont décidé de parler d'une seule voix sur la santé au travail. Elles ont publié mercredi un communiqué commun sur le sujet qui affirme leur détermination à la fois à obtenir une remise à plat du système actuel et à peser sur son contenu. Avec deux objectifs : construire « une stratégie de prévention primaire des risques professionnels » et « assurer une traçabilité de l'état de santé des travailleurs ».

### Eviter un projet clefs en main

Près de six mois après l'annonce par le Premier ministre, Edouard Philippe, du lancement d'une réforme, cette expression commune n'est pas seulement une manifestation d'impatience à voir le dossier ouvert. Les syndicats ont aussi manifestement le

souci de ne pas se voir imposer un projet clefs en main.

Ils prennent soin de prévenir dans leur communiqué qu'ils ne se contenteront pas « sur un sujet aussi essentiel, de concertations menées au pas de charge sur la base d'une réforme construite de façon unilatérale par le ministère du Travail ».

Les confédérations veulent absolument pouvoir négocier le contenu du dispositif et sont échaudées par les précédents de l'assurance-chômage et surtout de la formation professionnelle. Unies, elles abordent en position de force le dossier, après la publication de plusieurs rapports commandés par l'exécutif. Elles n'en partagent pas forcément toutes les propositions mais elles les ont globalement bien accueillies, que ce soit le rapport Frimat sur le suivi de l'exposition aux risques professionnels ou le rapport Lecocq qui prône ni plus ni moins qu'une révolution du système actuel.

Du côté du gouvernement, on prend le communiqué des confédérations plutôt positivement, même si pour l'instant, on se refuse à préciser la méthode qui sera choisie, parlant de discussions qui pourraient démarrer dans quelques semaines.

Il paraît en tout cas difficile sur un sujet sur lequel les syndicats ont beaucoup travaillé et sont demandeurs d'un big bang de leur claquer la porte au nez. C'est plutôt du côté du patronat que les choses s'annoncent compliquées et pourraient donner lieu à quelques turbulences internes sur le sujet.

La réforme devrait être gérée à la fois par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et la secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Santé, Christelle Dubos. ■

*par Leïla De Comarmond*



---

---

# MOUVEMENTS SOCIAUX

---

---



SOCIAL-ECO

## Virés pour soutien aux gilets jaunes

Le géant de la logistique a débarqué quatre personnes pour faute grave, selon la CGT. En cause : des messages sur les groupes Facebook de gilets jaunes.

Les chasubles fluo et leurs sympathisants semblent dans le viseur du géant du commerce en ligne. Depuis novembre 2018, la CGT Amazon Logistique a recensé quatre cas de licenciements d'employés pour faute grave. Deux personnes à Lauwin-Planque (Nord), une à Saran (Loiret) et une autre à Montélimar (Drôme). La direction pointe des « manquements à l'obligation de loyauté » consistant en des commentaires ou posts Facebook sur les groupes des gilets jaunes.

### Pour la CGT, « il fallait faire des exemples »

À Lauwin-Planque, un des deux salariés débarqués se voit sanctionné pour un appel au blocage sur le site d'Amazon Transport de Lesquin, alors qu'il est employé par Amazon Logistique... À Montélimar, la personne licenciée le 22 novembre est accusée de s'être réjouie sur le réseau social d'un blocage (comme le révélait le Parisien) : « Franchement, vous gérez, les gens, ne lâchez rien, un seul mot d'ordre vendredi va être "Black Out Friday", ne lâchez rien... Je me joins à vous quand je ne travaille pas... Bloquez tout. » Du côté du Loiret, un employé a été mis à pied à titre conservatoire, donc sans salaire, avant d'être remercié à la suite d'un message inscrit sur la page « Nous Gilets Jaunes », le 18 no-

vembre : « Pour frapper un grand coup et nuire à l'économie, blocage des entrepôts Amazon. La semaine du Black Friday commence et, demain, c'est encore les plus aisés qui vont en profiter. »

Pour la CGT, pas de doute, « il fallait faire des exemples et éviter que plus de salariés rejoignent ce mouvement, estime Alain Jeault, délégué syndical central CGT d'Amazon Logistique. Il y a un terreau pour que ça prenne dans l'entreprise. Les collègues ont pas mal investi les ronds-points, motivés par leurs bas salaires. C'est une attaque à la liberté d'expression. Ce sera quoi, la prochaine étape ? À Montélimar, cinq personnes avaient été convoquées par la direction... » Ces pressions n'ont toutefois pas empêché leurs soutiens de manifester, à l'initiative de la CGT, de Solidaires et des gilets jaunes, à Lauwin-Planque et à Saran, mardi dernier, pour exiger leur réintégration.

### Les décisions radicales d'Amazon sont contestables

Pour maître Avi Bitton, avocat en droit du travail, les arguments d'Amazon sont contestables : « Un appel au blocage peut s'interpréter comme un appel à la grève. Or, appeler à la grève et faire grève, ce sont

des droits fondamentaux, on ne peut licencier pour ça, selon la jurisprudence ! De toute façon, dans le Code du travail, en cas de licenciement pour faute grave, le doute, ici sur le terme de "blocage", profite aux salariés, et le licenciement pour un appel à la grève serait donc nul. »

Selon la CGT, ces décisions radicales dépassent le cadre des gilets jaunes. Ces licenciements sans préavis et sans indemnités interviennent juste après le pic d'activité des fêtes de fin d'année et ses recrutements massifs. La CGT y voit un moyen de dégraisser à bas coût. Comme l'explique Alain Jeault : « Nous avons un dispositif, qui s'appelle "the Offer", entre le 28 janvier et le 13 février, où les salariés bénéficient d'une prime au départ de 8 000 euros. Ces licenciements tombent bizarrement dans la même période... »

Contactée par l'Humanité, la direction d'Amazon France souligne que « ces sanctions sont à rapporter aux appels à bloquer les entreprises et, donc, à nuire à leurs activités. Il ne faut pas faire d'amalgame. (...) Il est faux de prétendre que des collaborateurs ont été licenciés pour une raison autre que la violation de leurs obligations contractuelles ». ■

par Cécile Rousseau





POLITIQUE

## À défaut de gilets jaunes, Macron face aux gilets jeunes

Le président de la République a consacré le sixième rendez-vous de sa tournée à la jeunesse. En Saône-et-Loire, ce qui aurait pu passer pour une promenade a révélé des questionnements qui, pour une part, sont le reflet de la crise actuelle.

«La jeunesse aime ce président jeune», se gargarisait hier le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Il fallait oser, tant depuis le début de son mandat Emmanuel Macron a négligé la jeunesse. Son électorat était d'ailleurs loin d'être le plus jeune de l'élection présidentielle (18% chez les 18-24 ans, contre 30% pour Jean-Luc Mélenchon et 21% pour Marine Le Pen). La sixième étape du grand débat national, à Étang-sur-Arroux (Saône-et-Loire), où le président de la République devait s'adresser à un millier de jeunes de 15 à 25 ans (lycéens, étudiants, apprentis et volontaires du service civique), était censée combler le manque d'intérêt pour cette «part de marché» électoral.

D'entrée, Emmanuel Macron a donné aux jeunes intervenants une règle surprenante: «Si vous avez une question – y compris non travaillée avec les enseignants ou l'encadrement, semblait-il sous-entendre – posez-la. (...) À chaque fois qu'on vous a dit "ça c'est pas dans le jeu", c'est qu'on n'avait pas la réponse, ou qu'elle était mauvaise.» Surprenant, pour un pouvoir qui, quand il donne la parole aux élus, ou quand il l'organise sur la plateforme grand-debat.fr, exclut de fait du champ de réflexion un certain nombre de questions (rétablissement de l'ISF, évaluation du Cice, référendum d'initiative citoyenne...).

### Quelques paroles fortes

#### perturbent de trop sages interventions

Beaucoup d'interventions étaient très écrites – voire téléphonées –, ce qui a permis au président de vendre une fois de plus sa politique sans être trop déstabilisé. Mais sans doute était-ce moins dû à l'intimidation qu'aux contraintes: peu d'élèves ayant été autorisés à parler, on imagine mal que l'encadrement les ait laissés complètement seuls face à leur copie. Reste qu'il y a eu quelques surprises, notamment cette jeune fille, Estelle, qui, s'adressant à ses «frères humains», a livré un émouvant plaidoyer improvisé pour une meilleure intégration des handicapés, autistes particulièrement, dans le système éducatif. Une intervention longuement applaudie.

Le président de la République a été un peu plus bousculé par la suite. Alexandre, en lycée agricole, a pointé «la situation de détresse des paysans», les suicides, les «campagnes à l'abandon» (lire en page 4)... «N'ayez pas peur», a répondu Emmanuel Macron, renouant par-delà les années avec un Jacques Chirac qu'on disait déconnecté de la jeunesse lors du débat télévisé d'avril 2005 sur le traité constitutionnel européen. Certes, «beaucoup d'agriculteurs ne vivent plus du prix payé», a répondu le chef de l'État. Mais la «réforme» en cours «protège (et) accompagne» le secteur vers des «modèles différents»: l'agriculture intensive pour

l'export (l'industrialisation de la production agricole, «faut y aller», dit-il), un modèle «plus spécialisé sur la qualité», AOC, AOP («la marque» dont les paysans «vont vivre de mieux en mieux»), le bio... Là, le chef de l'État est coupé dans son élan: «On a des problèmes sur les aides au bio», l'interpelle un autre étudiant en lycée agricole. «Elles arrivent à l'heure, maintenant», lui rétorque le président. «Mais hier, on a reçu une lettre»: les aides seront encore «décalées». «Pour quelle année?» «2017, 2016...» «Oui mais 2015 a été versée», ose Emmanuel Macron, avant de comprendre qu'il faudra «s'y atteler»...

La parole – un peu – libérée, d'autres se sont engouffrés dans la brèche. Coraline, 27 ans, qui touche «400 euros» en insertion, parle de ses factures de logement et d'essence. Baptiste, étudiant en Staps, qui prépare le concours de professeur, s'inquiète des «réductions de postes» dans la filière sport. Estelle, étudiante étrangère dont la carte de séjour ne sera «plus valable après ses études», à moins de trouver un travail à «2 281 euros par mois», ce qui est «impossible au Creusot». Thomas, qui trouve «les critères trop sélectifs en médecine» alors qu'on manque de médecins en France...

Ce rendez-vous a-t-il dessiné «la France de dans dix ans, de dans vingt ans, (qui est) la vôtre beaucoup plus que la mienne», comme l'a lancé le

chef de l'État aux jeunes ? Ils ont  
brossé des questionnements loin de  
l'individualisme où on aime à les re-  
jeter. À l'heure où ces lignes étaient

écrites, le président les écoutait de-  
puis trois heures. Mais même avec  
quelques heures de plus, aura-t-il en-  
tendu tout ce qu'ils ont à dire ? ■

*par Grégory Marin*



## Grand débat : Macron à la (re)conquête des jeunes

« *Bonjour messieurs dames !* » Plateau à la main, Emmanuel Macron s'engouffre dans la cantine du lycée forestier d'Etang-sur-Aroux (Saône-et-Loire), un petit village situé sur les contreforts du Morvan. A peine assis, le chef de l'Etat tombe la veste. Autour de lui, une vingtaine de jeunes de l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (Epidé) local, ces « centres de la deuxième chance » où sont formés des adolescents en décrochage scolaire. Le temps d'avaler une bouchée de blanquette de veau, et le président se lance : « *alors, qui commence ?* »

Alors qu'il avait jusqu'ici privilégié les élus locaux, et notamment les maires des petites communes, Emmanuel Macron a décidé de s'adresser aux jeunes lors de son sixième déplacement lié au « grand débat national », jeudi 7 février en Bourgogne.

L'objectif : maintenir l'intérêt des Français à mi-chemin du processus – débutée le 15 janvier, la consultation doit se dérouler jusqu'au 15 mars et ses conclusions sont attendues un mois plus tard –, mais surtout mobiliser des populations jusqu'ici peu ou pas impliquées.

« *J'entends dire que la jeunesse ne participait pas assez à ces débats, parce qu'elle est souvent en formation, au lycée, à l'université... Mais ce qu'on va préparer, à travers ce débat, ce sera vous. La France dans dix ans, dans vingt ans, c'est la vôtre. C'est sur ça que je voudrais vous entendre* », lance le chef de l'Etat en ouverture d'une réunion avec un millier de lycéens et d'étudiants, plus tard dans l'après-midi. « *Je souhaite, je veux et j'ai besoin que la jeunesse de notre pays fasse de la politique* », ajoute-t-il non sans emphase, retrouvant par instants des accents de la campagne de 2017.

### Défiance et indifférence

« *On a besoin d'intéresser la jeunesse et de la mobiliser, c'est donc bien que le président s'adresse à eux. Il y a une dimension de mobilisation qu'on assume* », justifie Sébastien Lecornu, ministre chargé des collectivités territoriales, qui accompagne le chef de l'Etat.

« *Les jeunes ont des choses à dire sur les grands sujets du débat, si ce n'est peut-être dans une moindre mesure sur la fiscalité. Ils sont par exemple très sensibilisés sur l'environnement. C'est le thème qui revient le plus dans leurs prises de parole* », abonde Gabriel Attal, le secrétaire d'Etat à la jeunesse, lui aussi du voyage avec son ministre de tutelle, Jean-Michel Blanquer.

Les relations entre les jeunes et M. Macron sont, il est vrai, loin du beau fixe. Déjà, lors de l'élection présidentielle, le candidat d'En marche ! avait eu du mal à les séduire. Seulement 18 % des 18-24 ans avaient voté pour lui au premier tour, selon l'institut Ipsos. Un score en retrait par rapport à la moyenne des Français (23,7 %) et loin de celui réalisé par le chef de file de La France insou-

mise (LFI) Jean-Luc Mélenchon (30 %).

Depuis, le chef de l'Etat reste contesté dans cette frange de la population. Selon une étude de l'Ifop publiée le 31 janvier, 60 % des 18-24 ans estiment que M. Macron n'a pas la « stature » d'un président de la République et 67 % qu'il n'est pas « honnête » ou « sincère ».

Cette défiance ou cette indifférence ne viennent pas de nulle part. Si le chef de l'Etat a toujours mis en avant son dynamisme et sa modernité, il n'a pourtant jamais fait de la jeunesse l'une de ses priorités, affirment les observateurs. « Emmanuel Macron et son gouvernement n'ont pas affiché véritablement une politique en direction des jeunes, estime Olivier Galland, chercheur au CNRS. Pour François Hollande, la jeunesse était un axe de la campagne présidentielle ; sa prise en compte, chez Emmanuel Macron, s'est faite tardivement. »

## Messages brouillés

« Il y a bien une forme de proximité potentielle entre les jeunes et Emmanuel Macron, nuance Anne Muxel, chercheuse et auteure de *Politiquement jeune* (éd. L'Aube, 2018). L'idée de compter sur soi, de se faire confiance, de sortir des chemins tous tracés... Cela habite la jeunesse, et le président en campagne a porté ces messages. »

Mais au fil de la communication politique, ces messages se sont brouillés. « Je traverse la rue et je vous en trouve [du boulot] » : la petite phrase du chef de l'Etat, en septembre 2018, est passée au mieux pour de la désinvolture. Voire, clairement, pour une provocation.

De fait, si le gouvernement a réformé le bac, lancé une réforme du secondaire et bouleversé les modalités d'accès à l'entrée de l'université, avec la mise en place de Parcoursup, ces évolutions, parfois contestées, touchent une partie seulement de la jeunesse : celle en formation. « Aujourd'hui, deux millions de jeunes ne sont ni en formation, ni en emploi, soit 15 % des 18-25 ans », rappelle Antoine Dulin, président de la commission « insertion des jeunes » au Conseil d'orientation des politiques de jeunesse.

La seule grande mesure prise spécifiquement par M. Macron pour les jeunes est pour l'instant le Service national universel (SNU), une promesse de campagne. Son déploiement pour les quelque 800 000 adolescents de 16 ans n'aura lieu qu'à l'horizon 2026. Mais une expérimentation, avec une période d'engagement obligatoire d'un mois (dont la moitié possiblement en internat) doit démarrer dans treize départements cet été, avec 3 000 volontaires. Une partie facultative s'adressera à ceux qui souhaitent s'engager dans la culture, la défense, l'environnement, l'aide aux personnes ou le tutorat.

## Quatre heures et trente minutes de débat

Le fait d'imposer, à tous, une première étape est rejeté avec une rare unanimité par les organisations de jeunesse. « Considérer que l'engagement et la solidarité peuvent passer par un parcours obligatoire n'a pas beaucoup de sens, estime le sociologue Olivier Galland. Ce ne sont pas des valeurs qui s'inculquent d'autorité. » « C'est une chance inouïe pour votre génération », a au contraire défendu M. Macron lors de son débat à Etang-sur-Aroux. « S'engager, c'est donner ce

*qu'on a de plus précieux : son temps* », a abondé M. Attal.

Pour rendre la mesure plus attractive, le président a d'ailleurs annoncé que « l'intégralité » du permis de conduire pourrait être passée lors du SNU par les jeunes effectuant la totalité du service. « *On veut baisser le coût d'acquisition pour les jeunes, pour qu'on puisse plus facilement [y] avoir accès* », a-t-il précisé depuis le gymnase de la petite ville du Morvan.

« *Mais une politique de jeunesse ne peut se résumer au SNU, met en garde Antoine Dulin. M. Macron avait promis à la jeunesse de lui donner les moyens de l'émancipation. Cela ne peut se faire sans un système de protection sociale pour les jeunes, qui restent aujourd'hui mineurs socialement, puisqu'ils n'ont pas accès au RSA [revenu de solidarité active] par exemple.* »

Pour autant, la défiance ou l'indifférence des jeunes vis-à-vis du chef de l'Etat n'auraient rien d'irréversible, affirment les spécialistes de l'opinion. « *L'image d'Emmanuel Macron n'est pas encore caractérisée chez cette frange de la population, assure Bernard Sananès, directeur de l'institut Elabe. A l'inverse des ouvriers ou des retraités, les choses ne sont pas cristallisées. La pratique du pouvoir ou les reculs sur la transition énergétique ont pu décevoir mais les jeunes sont une population hétérogène, qui attend avant tout des résultats.* »

Après plus de quatre heures et trente minutes de débat, M. Macron a d'ailleurs félicité les 15-25 ans d'Etang-sur-Arroux pour leurs questions. « *Ca c'est de la politique, c'est le plus beau de la politique* », leur a-t-il lancé, ajoutant : « *Vous m'avez rendu formidablement fier d'être le président de la République française.* » On a connu déclaration d'amour plus timorée.



Emmanuel Macron devant un panel de 1 000 jeunes dans le cadre du grand débat national, à Etang-sur-Arroux (Saône et Loire), le 7 février.

Emmanuel Macron devant un panel de 1 000 jeunes dans le cadre du grand débat national, à Etang-sur-Arroux (Saône et Loire), le 7 février.

LAURENCE GEAI POUR "LE MONDE"

*Par Camille Stromboni, Cédric Pietralunga Etang-sur-Arroux, Saône-et-Loire, envoyé spécial, Mattea Battaglia*





DEP LOCALE – VAL-DE-MARNE

## La ville cède la bourse du travail, la CGT appelle à manifester

Le conseil municipal vote aujourd'hui la cession de la bâtisse à une société de construction. Au grand dam des syndicats.

Villejuif

Par Maxime François

Avis de tempête avant le conseil municipal. La cession de la Bourse du travail à un promoteur est au menu aujourd'hui. Un point au cœur d'une longue bataille juridique entre la ville et les syndicalistes.

Dans le détail, « la cession, au profit de la Société de construction Verrechia, de la propriété située 16, rue Jean-Jaurès », devrait être votée aujourd'hui par la majorité municipale, au grand dam de l'opposition communiste et des syndicalistes CGT.

En réaction, ces derniers appellent à une manifestation à 18 h 30 devant l'Hôtel de ville. La raison de leur colère ? Le 9 août 2017, le tribunal administratif ordonnait aux organisations syndicales de quitter prestement la Bourse du travail. Marche arrière début juin, lorsque le même

juge mettait fin à sa propre « injonction ». Pourquoi ? La notion d'« urgence » brandie par la mairie de Villejuif pour récupérer son bien n'était pas avérée. Une décision qui avait poussé le maire (LR) Franck Le Bihellec à saisir « le Conseil d'Etat pour appel ».

### «un projet d'équipements d'intérêt général et de logement »

Si la CGT, la FSU, Solidaires, la CFTC et FO ne cachaient alors pas leur soulagement à l'idée d'y demeurer, le vent semble avoir bel et bien tourné. Contactée, la mairie indique que cette dernière décision du tribunal administratif avait été prise car « la ville n'avait pas de projet précis et avancé sur l'avenir du lieu ».

Désormais « ce n'est plus le cas, avance-t-on : le conseil municipal va céder ce bien propriété de la ville

pour un projet comprenant des équipements d'intérêt général et des logements. Le promoteur connaît la situation du bien. »

Des plans, qui, espère-t-on dans les rangs de la majorité, pousseront la justice « à ordonner l'expulsion du syndicat à partir du moment où l'avancement du projet sera avéré ».

Hasard du calendrier ? La date d'audience devant le conseil d'État est fixée au 14 février, à 9 heures... ■



Villejuif, le 1er septembre 2017. Après avoir manifesté devant la Bourse du travail, qu'ils devaient alors quitter, les syndicats avaient envahi l'hôtel de ville.

